

avec le concours de l'Institut Caisse des Dépôts et Consignations pour la
Recherche
et de la Chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté »

Colloque

Aménagement urbain et transition post-keynésienne

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Vaulx-en-Velin
22 octobre 2007

Questionnement et problématique

Le keynésianisme constitue l'une des principales théories de l'économie politique, il représente aussi la doctrine dominante qui, durant les « Trente Glorieuses », a justifié et guidé la mise en place de politiques publiques volontaristes et ambitieuses. En matière d'aménagement, ces politiques ont reposé sur un modèle d'intervention qui attribuait aux pouvoirs publics, et principalement à l'Etat, un rôle essentiel aussi bien en

matière économique qu'en matière sociale. Ce modèle, intimement articulé au mode « fordiste » d'organisation de la production et des rapports sociaux, dota l'Etat d'une légitimité très forte. Celle-ci lui permit d'exproprier très facilement, d'investir massivement en vue de moderniser le territoire, l'appareil productif et la société. En outre, à cette légitimité tant politique que macro-économique, s'ajoutait le fait que les ressources budgétaires disponibles

étaient alors considérables puisque les dommages de guerre, le plan Marshall et un fort taux d'inflation apportèrent sans difficulté à la puissance publique les financements requis pour qu'elle organise l'urbanisation et l'équipement du territoire.

Depuis le début des années 1980, sur fond de réduction de l'inflation et d'entrée dans une ère de taux d'intérêt positifs, d'une part, et de virage néo-libéral associé à la mondialisation, d'autre part, le modèle keynésien et les éléments constitutifs du fordisme ont simultanément été remis en cause. Si le fordisme et le keynésianisme formaient système dans le cadre de la « seconde révolution industrielle », le passage à « la troisième révolution industrielle », avec l'atteinte aux compromis nationaux entre capital et travail qui en découle, n'entraîne-t-il pas également un affaiblissement théorique du keynésianisme aussi bien qu'une difficulté pratique à mobiliser les ressources budgétaires permettant de stimuler l'économie et de piloter l'action publique, notamment en matière d'aménagement urbain ? En outre, depuis vingt-cinq ou trente ans, sur fond de décentralisation et de désengagement de l'État, le financement des aménagements et des équipements est devenu de plus en plus difficile. Les procédures se sont complexifiées, en cherchant à mobiliser une diversité de partenaires locaux et privés. On a pu parler un temps, au cours des premières années de la décentralisation, d'un « keynésianisme des

collectivités territoriales », agissant au nom du développement local, se substituant à l'interventionnisme d'État. Mais les masses budgétaires mobilisées à cet effet et leurs impacts macro-économiques restèrent sans commune mesure avec celles qui servirent à reconfigurer complètement le territoire et l'appareil productif durant les « Trente Glorieuses ».

Les impacts du post-fordisme sur les activités, les populations urbaines et les politiques d'aménagement ont fait l'objet de nombreux travaux, mais ceux du post-keynésianisme restent à explorer. *Ce colloque se fixe comme objectif d'analyser à la fois la réalité et l'ampleur du post-keynésianisme, et particulièrement les conséquences de cette éventuelle remise en cause sur les pratiques, les moyens disponibles, les cultures et les objectifs affichés par les acteurs de l'aménagement urbain.* Il sera organisé sur la base de trois ateliers consacrés aux thématiques suivantes :

1. L'adaptation, l'inertie ou la résistance de la culture et de la pratique aménageuses face à la transition post-keynésienne ;
2. Les évolutions économique-socio-démographiques, la redéfinition de la demande et le recalibrage de l'action publique urbaine ;
3. L'aménagement post-fordiste, l'action publique post-keynésienne et la gouvernance : bilan et perspectives.

Programme

9h15 **Accueil et petit déjeuner**

9h40-10h00 Olivier THERY, Département Politique de la Ville, Direction du développement territorial, Caisse des Dépôts et Consignations

10h00 – 10h40 **Cadrage théorique**

Vincent RENARD, Ecole Polytechnique

Georges BENKO, Université Paris 1 Panthéon

10h40 – 12h30 **Atelier 1 : Adaptation, inertie ou résistance de la culture et de la pratique aménageuses face à la transition post-keynésienne**

Pierre-Arnaud BARTHEL, Marc DUMONT, Universités Nantes / Rennes 2

*La politique de la ville en France : avatar ou réel néo-interventionnisme?
Éléments d'éclairage socio-économiques à partir de deux Grands Projets de Ville (Nantes et Grenoble)*

Xavier DESJARDINS, Centre des Sciences et Techniques du Bâtiment

La planification urbaine, ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre

Laurent DEVISME, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Construire la nécessité d'un quartier d'affaires en 2005 : « Euronantes » ou l'actualisation d'une figure éprouvée

Katia ATTUYER, Trinity College, Dublin

L'évolution des politiques de rénovation urbaine en Irlande

Débat avec la salle animé par Bernard JOUVE, École Nationale des Travaux Publics de l'État

12h30 Repas

14h00-15h20 Atelier 2 : Les évolutions économique-socio-démographiques, la redéfinition de la demande et le recalibrage de l'action publique urbaine

Matthieu GALEY, Université Paris 2

Les mécanismes juridiques de révélation de la demande sociale en matière d'espaces ouverts et d'aménités architecturales et paysagères

Mustapha CHOUIKI, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Casablanca

La refonte néo-libérale de la planification urbaine au Maroc à travers le Schéma Directeur de Casablanca de 1984

Stéphane MERLE, Université de Saint-Étienne

Politiques d'équipements sportifs et évolution post-industrielle en région stéphanoise

Débat avec la salle animé par Paul BOINO, Institut d'Urbanisme de Lyon

Pause

15h45 – 17h20 Atelier 3 : L'aménagement post-fordiste, l'action publique post-keynésienne et la gouvernance : bilan et perspectives

Yann FERGUSON, Université de Toulouse-Le Mirail

Instruments, conventions, dispositifs : des cadres analytiques pour penser la fin des modèles keynésiens et fordistes ?

Rémi DORMOIS, Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Les coalitions dans l'analyse des politiques keynésiennes. Discussion à partir de la comparaison des politiques de régénération urbaine menées dans trois villes européennes en reconversion

Mustapha BEN LETAIEF, Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Tunis

Les politiques urbaines en Tunisie. Quelques réflexions sur les mutations d'une action publique post-keynésienne

Vincent BEAL et Max ROUSSEAU, Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Post-keynésianisme et néolibéralismes dans les villes industrielles anglaises : les cas de Manchester et de Sheffield

Débat avec la salle animé par Gilles PINSON, Université Jean Monnet, Saint-Étienne

17h20 – 18h20 Débat Conclusif animé par Philippe GENESTIER, École Nationale des Travaux Publics de l'État

Olivier PIRON, Conseil Général des Ponts et Chaussées

Pierre RICHARD, Président de DEXIA (Interview en différé par P. GENESTIER et V. RENARD)

Fin des Travaux

Lieu : Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx en Velin Cedex

Téléphone : 33 (0)4 72 04 70 24

Contact : dejoux@entpe.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
A ENVOYER AVANT LE 8 OCTOBRE 2007
PAR FAX AU 00 33 (0)4 72 04 70 88

NOM :

PRENOM :

INSTITUTION DE RATTACHEMENT :

E-MAIL :

Frais d'inscription donnant droit au petit-déjeuner, au déjeuner, à la pause et à un extrait des communications

Etudiants : 30 €

Institutionnels : 50 €

- Par Chèque bancaire à l'ordre de « Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat », Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Laboratoire RIVES, Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx-en-Velin Cedex, France, mentionnant au verso « Colloque Post-Keynes »

- Par Bon de commande à l'ordre de « Agent Comptable de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat », Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Laboratoire RIVES, Rue Maurice Audin, France, 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

- Par Carte Bancaire

Type de Carte :

Nom du titulaire de la Carte :

16 chiffres : _____

Date limite de validité : .../....

Clé de 3 chiffres figurant au verso de la Carte Bancaire : ...

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

